

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS : COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21470179900014

POSTE COMPTABLE : SGC de VILLENEUVE SUR LOT

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	37
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	42
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	55
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	57
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	58

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	59
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	60
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
B3.1 - Etat des provisions constituées	62
B3.2 - Etalement des provisions	64
B4 - Etat des charges transférées	65
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	66
B6 - Prêts	67
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	68
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	69
B7.3 - Etat des emprunts garantis	70
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	72
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	73
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	74
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	75
B7.8 - Autres engagements donnés	76
B7.9 - Autres engagements reçus	77
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	78
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	80
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	83
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	84
B11.2 - Liste des établissements publics créés	85
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	86
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	87
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	91
B13 - Opérations liées aux cessions	92
B14 - Etat des travaux en régie	93
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	95
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	96
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	97
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	98
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	100
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	101
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	102
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	103
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	104
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	105
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	106
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	107
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	108
D11 - Décisions en matière de taux	110
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	111

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2113

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	898,27
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1132,20
3	Dépenses d'équipement brut / population	445,83
4	Encours de dette / population (2) (3)	712,46
5	DGF / population	307,98
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,5464
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,8738
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,3937
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,6292
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,2066

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	3 042 952,48	3 593 967,31	25 723,36	A1	576 738,19
Investissement	1 144 906,75	1 201 614,50	-389 523,25	A2	-332 815,50
Dont 1068		584 025,25			
Fonctionnement	1 898 045,73	2 392 352,81	415 246,61	A3	909 553,69

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 709 234,00	III + IV	349 521,00	B1	-359 713,00
Investissement	I 709 234,00	III	349 521,00	B2	-359 713,00
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	217 025,19
Investissement	A2 + B2	-692 528,50
Fonctionnement	A3 + B3	909 553,69

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 709 234,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10	Opération d'équipement n° 10	93 130,00
106	Opération d'équipement n° 106	15 336,00
107	Opération d'équipement n° 107	262,00
12	Opération d'équipement n° 12	18 000,00
15	Opération d'équipement n° 15	581 529,00
22	Opération d'équipement n° 22	977,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 349 521,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	349 521,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 898 045,73	G 2 392 352,81	
	Section d'investissement	B 1 144 906,75	H 1 201 614,50	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 415 246,61 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 389 523,25 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 3 432 475,73	= G + H + I + J 4 009 213,92	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 709 234,00	L 349 521,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 709 234,00	= K + L 349 521,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 1 898 045,73	= G + I + K 2 807 599,42	
	Section d'investissement	= B + D + F 2 243 664,00	= H + J + L 1 551 135,50	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 4 141 709,73	= G + H + I + J + K + L 4 358 734,92	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		208 853,68
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	942 058,24	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		942 058,24	508 853,68
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	98 463,71
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	192 576,65	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		192 576,65	98 463,71
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 134 634,89	II 607 317,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	10 271,86	10 271,86
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 10 271,86	IV 10 271,86

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 144 906,75	II + IV	617 589,25
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	389 523,25	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	584 025,25

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 534 430,00	II + IV + VI + VII	1 201 614,50
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-332 815,50		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	484 542,26	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	239 755,51
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 037 209,41	73 Impôts et taxes (sauf 731)	42 811,00
		731 Fiscalité locale	1 312 896,58
		74 Dotations et participations (1)	680 729,49
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	283 293,66	75 Autres produits de gestion courante (1)	89 283,05
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	46 596,00	013 Atténuations de charges (1)	26 834,92
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 851 641,33	Total recettes de gestion des services	2 392 310,55
66 Charges financières	45 404,40	76 Produits financiers	42,26
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	1 000,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 898 045,73	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 392 352,81

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	1 898 045,73	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	2 392 352,81
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	415 246,61

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	1 898 045,73	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	2 807 599,42
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	909 553,69				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	192 576,65	0,00	192 576,65
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	942 058,24		942 058,24
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	10 271,86	10 271,86
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 134 634,89	10 271,86	1 144 906,75

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	389 523,25
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	484 542,26		484 542,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 037 209,41		1 037 209,41
014	Atténuations de produits	46 596,00		46 596,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	283 293,66	0,00	283 293,66
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	45 404,40	0,00	45 404,40
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 898 045,73	0,00	1 898 045,73

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Hors chapitres opérations.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	98 463,71	0,00	98 463,71
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	208 853,68	0,00	208 853,68
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	10 271,86	10 271,86
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		607 317,39	10 271,86	617 589,25

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	584 025,25
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	26 834,92		26 834,92
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	239 755,51		239 755,51
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	42 811,00		42 811,00
731	Fiscalité locale	1 312 896,58		1 312 896,58
74	Dotations et participations (8)	680 729,49		680 729,49
75	Autres produits de gestion courante(8)	89 283,05	0,00	0,00
76	Produits financiers	42,26	0,00	42,26
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 392 352,81	0,00	2 392 352,81

Pour information R002 Résultat positif reporté	415 246,61
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 200 390,00	1 144 906,75	709 234,00	346 249,25	0,00	1 144 906,75
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	1 996 590,00	942 058,24	709 234,00	345 297,76	0,00	942 058,24
Total des dépenses d'équipement		1 996 590,00	942 058,24	709 234,00	345 297,76	0,00	942 058,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	192 610,00	192 576,65	0,00	33,35		192 576,65
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		192 610,00	192 576,65	0,00	33,35	0,00	192 576,65
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 189 200,00	1 134 634,89	709 234,00	345 331,11	0,00	1 134 634,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	11 190,00	10 271,86		918,14		10 271,86
Total des dépenses d'ordre		11 190,00	10 271,86		918,14		10 271,86
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		389 524,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		2 589 914,00	1 534 430,00	709 234,00	346 250,00	0,00	1 144 906,75

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 589 914,00	1 201 614,50	349 521,00	1 038 778,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	687 591,00	208 853,68	349 521,00	129 216,32
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	450 000,00	300 000,00	0,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 137 591,00	508 853,68	349 521,00	279 216,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	682 771,00	682 488,96	0,00	282,04
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		682 771,00	682 488,96	0,00	282,04
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 820 362,00	1 191 342,64	349 521,00	279 498,36
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	758 362,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	11 190,00	10 271,86	0,00	918,14
Total des recettes d'ordre		769 552,00	10 271,86	0,00	759 280,14
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		2 589 914,00	1 201 614,50	349 521,00	1 038 778,50

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 200 390,00	1 144 906,75	709 234,00	346 249,25	0,00	1 144 906,75
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 996 590,00	942 058,24	709 234,00	345 297,76	0,00	942 058,24
Total des dépenses d'équipement		1 996 590,00	942 058,24	709 234,00	345 297,76	0,00	942 058,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	192 610,00	192 576,65	0,00	33,35		192 576,65
1641	Emprunts en euros	190 292,00	190 258,65	0,00	33,35		190 258,65
167	Emprunts dettes conditions particulières	2 318,00	2 318,00	0,00	0,00		2 318,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		192 610,00	192 576,65	0,00	33,35	0,00	192 576,65
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 189 200,00	1 134 634,89	709 234,00	345 331,11	0,00	1 134 634,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	11 190,00	10 271,86		918,14		10 271,86
2135	Installations générales, agencements	6 600,00	6 600,00		0,00		6 600,00
2151	Réseaux de voirie	4 590,00	3 671,86		918,14		3 671,86
Total des dépenses d'ordre		11 190,00	10 271,86		918,14		10 271,86

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			1 996 590,00	942 058,24	709 234,00	345 297,76	4 232 712,03	0,00	942 058,24
10	TRAVAUX VOIRIE		249 411,00	154 845,53	93 130,00	1 435,47	3 659 355,55	0,00	154 845,53
105	ACQUISITION PLANTATIONS		3 000,00	399,96	0,00	2 600,04	20 000,30	0,00	399,96
106	TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX		611 356,00	333 504,44	15 336,00	262 515,56	1 186 566,28	0,00	333 504,44
107	ACQUISITION MATERIEL		27 085,00	18 004,58	262,00	8 818,42	891 311,76	0,00	18 004,58
12	ACQUISITION DE TERRAINS		83 000,00	23 592,45	18 000,00	41 407,55	128 773,36	0,00	23 592,45
13	RESTAURATION PRIEURE		28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	593 417,30	0,00	0,00
15	GROUPE SCOLAIRE EC.PRIM.LIBOS.		989 738,00	408 208,48	581 529,00	0,52	848 759,08	0,00	408 208,48
22	ACQ.MATERIEL INFORMATIQUE		5 000,00	3 502,80	977,00	520,20	183 062,09	0,00	3 502,80

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		249 411,00	A1 154 845,53	93 130,00	1 435,47	A2 1 470 354,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	249 411,00	154 845,53	93 130,00	1 435,47	1 396 709,36
2135	Installations générales, agencements	0,00	10 236,00	0,00	-10 236,00	772 828,38
2151	Réseaux de voirie	160 281,00	111 461,73	48 819,00	0,27	534 771,14
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	25 535,88
21538	Autres réseaux	79 130,00	33 147,80	44 311,00	1 671,20	33 147,80
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 426,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	73 644,65
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	73 644,65

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		38 479,00	B1 19 466,00	9 430,00	9 583,00	B2 2 576 618,58
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	38 479,00	19 466,00	9 430,00	9 583,00	986 112,87
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	11 000,00	11 000,00	0,00	0,00	297 934,69
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
1323	Subv. non transf. Départements	9 430,00	0,00	9 430,00	0,00	501 362,75
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	5 084,32
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	15 200,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	9 583,00	0,00	0,00	9 583,00	13 286,08
1345	Amendes radars automatiques et de police	8 466,00	8 466,00	0,00	0,00	8 466,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 530 930,70
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515 685,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	59 575,01
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	59 575,01

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2023

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -135 379,53	B2 - A2 1 106 264,57

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105
LIBELLE : ACQUISITION PLANTATIONS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		3 000,00	A1 399,96	0,00	2 600,04	A2 399,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	399,96	0,00	2 600,04	399,96
212	Agencements et aménagements de terrains	3 000,00	399,96	0,00	2 600,04	399,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 360,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-399,96	B2 - A2	-39,96

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		611 356,00	333 504,44	15 336,00	262 515,56	836 640,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	611 356,00	333 504,44	15 336,00	262 515,56	836 640,04
2135	Installations générales, agencements	611 356,00	333 504,44	15 336,00	262 515,56	832 544,21
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	4 095,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		262 135,00	0,00	0,00	262 135,00	475 056,16
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	112 135,00	0,00	0,00	112 135,00	352 610,87
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	112 135,00	0,00	0,00	112 135,00	91 276,64
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	84 126,36
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	109 037,38
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	35 601,04
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	17 817,75
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	122 445,29
1641	Emprunts en euros	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	77 001,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-333 504,44	B2 - A2	-361 583,88

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		27 085,00	18 004,58	262,00	8 818,42	684 468,22
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 085,00	18 004,58	262,00	8 818,42	684 468,22
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	27 982,64
2152	Installations de voirie	7 910,00	5 934,38	262,00	1 713,62	102 582,12
2157	Matériel et outillage technique	1 500,00	1 469,86	0,00	30,14	1 469,86
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	5 367,46
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	203 493,33
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	15 113,18
2184	Matériel de bureau et mobilier	13 114,00	7 374,74	0,00	5 739,26	193 894,83
2188	Autres immobilisations corporelles	4 561,00	3 225,60	0,00	1 335,40	134 564,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	145 480,52
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	27 218,52
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	3 437,70
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 269,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	16 171,73
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 586,41
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 753,68
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	118 262,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	118 262,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
-----------------------------	------------------------	------------------

Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-18 004,58	B2 - A2	-538 987,70
--------------------------------	----------------	-------------------	----------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : ACQUISITION DE TERRAINS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		83 000,00	A1 23 592,45	18 000,00	41 407,55	A2 128 773,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	83 000,00	23 592,45	18 000,00	41 407,55	128 773,36
2111	Terrains nus	73 500,00	14 161,10	18 000,00	41 338,90	119 342,01
2172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	9 500,00	9 431,35	0,00	68,65	9 431,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 45 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-23 592,45	B2 - A2	-83 773,36

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : RESTAURATION PRIEURE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		28 000,00	A1	0,00	28 000,00	A2 161 846,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	161 846,92
2135	Installations générales, agencements	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	158 762,66
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 084,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		8 333,00	B1	834,93	0,00	7 498,07
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	8 333,00	834,93	0,00	7 498,07	B2 341 587,62
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 333,00	834,93	0,00	7 498,07	192 708,70
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	62 174,65
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	86 704,27
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	834,93	B2 - A2	179 740,70

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE EC.PRIM.LIBOS.
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		989 738,00	408 208,48	581 529,00	0,52	767 614,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	989 738,00	408 208,48	581 529,00	0,52	767 614,73
2135	Installations générales, agencements	989 738,00	408 208,48	581 529,00	0,52	767 614,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		828 644,00	188 552,75	340 091,00	300 000,25	361 804,89
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	528 644,00	188 552,75	340 091,00	0,25	316 032,89
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	498 644,00	158 652,85	339 991,00	0,15	209 398,97
1323	Subv. non transf. Départements	30 000,00	29 899,90	100,00	0,10	81 291,28
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	13 193,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	45 772,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	36 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-219 655,73	B2 - A2	-405 809,84

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22
LIBELLE : ACQ.MATERIEL INFORMATIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		5 000,00	A1 3 502,80	977,00	520,20	A2 182 614,79
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	345,60
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	345,60
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	3 502,80	977,00	520,20	182 269,19
2183	Matériel informatique	5 000,00	3 502,80	977,00	520,20	182 269,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 86 554,57
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	23 079,06
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	14 227,97
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	8 851,09
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	63 475,51
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	57 530,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -3 502,80	B2 - A2 -96 060,22

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	2 589 914,00	1 201 614,50	349 521,00	1 038 778,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	687 591,00	208 853,68	349 521,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	630 112,00	170 487,78	339 991,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	39 430,00	29 899,90	9 530,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	9 583,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	8 466,00	8 466,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	450 000,00	300 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	450 000,00	300 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 137 591,00	508 853,68	349 521,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	682 771,00	682 488,96	0,00
10222	FCTVA	93 284,00	93 284,71	0,00
10226	Taxe d'aménagement	5 461,00	5 179,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	584 026,00	584 025,25	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Total des recettes financières		682 771,00	682 488,96	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 820 362,00	1 191 342,64	349 521,00
021	Virement de la section de fonctionnement	758 362,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	11 190,00	10 271,86	918,14
203	Frais d'études, recherche, développement	11 190,00	10 271,86	918,14

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes d'ordre	769 552,00	10 271,86		759 280,14

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 813 088,00	1 898 045,73	0,00	0,00	915 042,27	0,00	1 898 045,73
011	Charges à caractère général (3)	563 479,00	484 542,26	0,00	0,00	78 936,74	0,00	484 542,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 070 861,00	1 037 209,41	0,00	0,00	33 651,59		1 037 209,41
014	Atténuations de produits	46 596,00	46 596,00	0,00	0,00	0,00		46 596,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	326 790,00	283 293,66	0,00	0,00	43 496,34	0,00	283 293,66
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 007 726,00	1 851 641,33	0,00	0,00	156 084,67	0,00	1 851 641,33
66	Charges financières	46 000,00	45 404,40	0,00	0,00	595,60		45 404,40
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00	1 000,00			0,00		1 000,00
Total des dépenses financières		47 000,00	46 404,40	0,00	0,00	595,60		46 404,40
Total des dépenses réelles		2 054 726,00	1 898 045,73	0,00	0,00	156 680,27	0,00	1 898 045,73
023	Virement à la section d'investissement	758 362,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		758 362,00	0,00			758 362,00		0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 813 088,00	1 898 045,73	0,00	0,00	915 042,27	0,00	1 898 045,73
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 397 841,00	2 392 352,81	0,00	0,00	5 488,19
013	Atténuations de charges (3)	29 401,00	26 834,92	0,00	0,00	2 566,08
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	258 688,00	239 755,51	0,00	0,00	18 932,49
73	Impôts et taxes (sauf 731)	45 462,00	42 811,00	0,00	0,00	2 651,00
731	Fiscalité locale	1 295 434,00	1 312 896,58	0,00	0,00	-17 462,58
74	Dotations et participations (3)	681 756,00	680 729,49	0,00	0,00	1 026,51
75	Autres produits de gestion courante (3)	87 100,00	89 283,05	0,00	0,00	-2 183,05
Total des recettes de gestion des services		2 397 841,00	2 392 310,55	0,00	0,00	5 530,45
76	Produits financiers	0,00	42,26	0,00	0,00	-42,26
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	42,26	0,00	0,00	-42,26
Total des recettes réelles		2 397 841,00	2 392 352,81	0,00	0,00	5 488,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	415 247,00					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 813 088,00	2 807 599,42	0,00	0,00	5 488,58
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-----------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 813 088,00	1 898 045,73	0,00	0,00	915 042,27	0,00	1 898 045,73
011	Charges à caractère général (4)	563 479,00	484 542,26	0,00	0,00	78 936,74	0,00	484 542,26
60611	Eau et assainissement	16 000,00	15 377,42	0,00	0,00	622,58	0,00	15 377,42
60612	Énergie - Électricité	120 000,00	82 503,31	0,00	0,00	37 496,69	0,00	82 503,31
60621	Combustibles	1 400,00	1 124,00	0,00	0,00	276,00	0,00	1 124,00
60622	Carburants	18 500,00	17 603,84	0,00	0,00	896,16	0,00	17 603,84
60623	Alimentation	2 500,00	2 268,62	0,00	0,00	231,38	0,00	2 268,62
60624	Produits de traitement	2 200,00	1 723,09	0,00	0,00	476,91	0,00	1 723,09
60628	Autres fournitures non stockées	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	8 200,00	8 151,38	0,00	0,00	48,62	0,00	8 151,38
60632	Fournitures de petit équipement	24 000,00	23 694,13	0,00	0,00	305,87	0,00	23 694,13
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	1 483,48	0,00	0,00	516,52	0,00	1 483,48
60636	Vêtements de travail	2 000,00	1 940,40	0,00	0,00	59,60	0,00	1 940,40
6064	Fournitures administratives	6 500,00	4 088,93	0,00	0,00	2 411,07	0,00	4 088,93
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	800,00	630,02	0,00	0,00	169,98	0,00	630,02
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	8 428,63	0,00	0,00	1 571,37	0,00	8 428,63
6068	Autres matières et fournitures	8 300,00	8 222,89	0,00	0,00	77,11	0,00	8 222,89
611	Contrats de prestations de services	115 000,00	112 915,93	0,00	0,00	2 084,07	0,00	112 915,93
613	Locations	18 000,00	12 608,88	0,00	0,00	5 391,12	0,00	12 608,88
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	10 752,05	0,00	0,00	-752,05	0,00	10 752,05
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	97,06	0,00	0,00	902,94	0,00	97,06
615231	Entretien, réparations voiries	27 000,00	24 823,72	0,00	0,00	2 176,28	0,00	24 823,72
615232	Entretien, réparations réseaux	1 579,00	1 509,75	0,00	0,00	69,25	0,00	1 509,75
61551	Entretien matériel roulant	13 000,00	14 053,39	0,00	0,00	-1 053,39	0,00	14 053,39
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	3 833,78	0,00	0,00	166,22	0,00	3 833,78
6156	Maintenance	19 800,00	20 070,15	0,00	0,00	-270,15	0,00	20 070,15
6161	Multirisques	19 000,00	18 399,84	0,00	0,00	600,16	0,00	18 399,84
618	Divers	3 500,00	574,39	0,00	0,00	2 925,61	0,00	574,39
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	4 500,00	4 489,80	0,00	0,00	10,20	0,00	4 489,80
623	Pub., publications, relations publiques	24 000,00	22 106,38	0,00	0,00	1 893,62	0,00	22 106,38
624	Transports biens, transports collectifs	9 500,00	8 335,00	0,00	0,00	1 165,00	0,00	8 335,00
625	Déplacements et missions	4 000,00	1 128,54	0,00	0,00	2 871,46	0,00	1 128,54
626	Frais postaux et frais télécommunication	21 000,00	21 003,37	0,00	0,00	-3,37	0,00	21 003,37
627	Services bancaires et assimilés	100,00	30,95	0,00	0,00	69,05	0,00	30,95
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	6 967,00	0,00	0,00	33,00	0,00	6 967,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	15 120,14	0,00	0,00	14 879,86	0,00	15 120,14

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6288	Autres services extérieurs	2 700,00	2 603,00	0,00	0,00	97,00	0,00	2 603,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 700,00	4 679,00	0,00	0,00	21,00	0,00	4 679,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	1 200,00	0,00	0,00	300,00	0,00	1 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 070 861,00	1 037 209,41	0,00	0,00	33 651,59		1 037 209,41
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	53 903,00	53 902,84	0,00	0,00	0,16		53 902,84
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	17 588,00	17 386,49	0,00	0,00	201,51		17 386,49
6411	Personnel titulaire	631 236,00	607 390,26	0,00	0,00	23 845,74		607 390,26
6413	Personnel non titulaire	42 370,00	37 900,34	0,00	0,00	4 469,66		37 900,34
6415	Congés payés	3 203,00	3 186,58	0,00	0,00	16,42		3 186,58
64168	Autres emplois aidés	20 650,00	20 634,00	0,00	0,00	16,00		20 634,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	287 911,00	284 459,53	0,00	0,00	3 451,47		284 459,53
6470	Autres charges sociales	14 000,00	12 349,37	0,00	0,00	1 650,63		12 349,37
014	Atténuations de produits	46 596,00	46 596,00	0,00	0,00	0,00		46 596,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	221,00	221,00	0,00	0,00	0,00		221,00
739211	Attribution de compensation	46 375,00	46 375,00	0,00	0,00	0,00		46 375,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	326 790,00	283 293,66	0,00	0,00	43 496,34	0,00	283 293,66
65311	Indemnités de fonction	58 634,00	57 915,66	0,00	0,00	718,34	0,00	57 915,66
65312	Frais de mission et de déplacement	600,00	509,90	0,00	0,00	90,10	0,00	509,90
65313	Cotisations de retraite	2 463,00	2 432,46	0,00	0,00	30,54	0,00	2 432,46
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 990,00	6 904,68	0,00	0,00	85,32	0,00	6 904,68
65315	Formation	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	50,23	0,00	0,00	49,77	0,00	50,23
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	701,50	0,00	0,00	1 798,50	0,00	701,50
6542	Créances éteintes	500,00	436,60	0,00	0,00	63,40	0,00	436,60
6553	Service d'incendie	72 621,00	72 620,82	0,00	0,00	0,18	0,00	72 620,82
65568	Autres contributions	70 000,00	55 017,88	0,00	0,00	14 982,12	0,00	55 017,88
6558	Autres contributions obligatoires	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	5 600,00	5 529,82	0,00	0,00	70,18	0,00	5 529,82
657362	Subv. fonct. CCAS	40 002,00	40 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 002,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	30 000,00	5 990,00	0,00	0,00	24 010,00	0,00	5 990,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	27 180,00	27 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 180,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	100,00	2,11	0,00	0,00	97,89	0,00	2,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 007 726,00	1 851 641,33	0,00	0,00	156 084,67	0,00	1 851 641,33

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
66	Charges financières	46 000,00	45 404,40	0,00	0,00	595,60		45 404,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 000,00	45 224,40	0,00	0,00	775,60		45 224,40
6688	Autres	0,00	180,00	0,00	0,00	-180,00		180,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00	1 000,00			0,00		1 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 000,00	1 000,00			0,00		1 000,00
Total des charges financières et spécifiques		47 000,00	46 404,40	0,00	0,00	595,60		46 404,40
Total des dépenses réelles		2 054 726,00	1 898 045,73	0,00	0,00	156 680,27	0,00	1 898 045,73
023	Virement à la section d'investissement	758 362,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		758 362,00	0,00			758 362,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 397 841,00	2 392 352,81	0,00	0,00	5 488,19
013	Atténuations de charges (4)	29 401,00	26 834,92	0,00	0,00	2 566,08
6419	Remboursements rémunérations personnel	29 401,00	26 834,92	0,00	0,00	2 566,08
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	258 688,00	239 755,51	0,00	0,00	18 932,49
7018	Autres ventes de produits finis	74,00	0,00	0,00	0,00	74,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	1 353,33	0,00	0,00	-353,33
7032	Stationnement et location voie publique	40 000,00	40 710,89	0,00	0,00	-710,89
7067	Redev. services périscolaires et enseign	164 200,00	143 402,90	0,00	0,00	20 797,10
70841	Mise à dispo personnel BA et régie	27 200,00	27 181,28	0,00	0,00	18,72
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	26 014,00	26 014,41	0,00	0,00	-0,41
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	352,70	0,00	0,00	-352,70
7088	Produits activités annexes (abonnements)	200,00	740,00	0,00	0,00	-540,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	45 462,00	42 811,00	0,00	0,00	2 651,00
73221	FNGIR	8 769,00	8 769,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	36 693,00	34 042,00	0,00	0,00	2 651,00
731	Fiscalité locale	1 295 434,00	1 312 896,58	0,00	0,00	-17 462,58
73111	Impôts directs locaux	1 225 336,00	1 242 798,00	0,00	0,00	-17 462,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	70 098,00	70 098,58	0,00	0,00	-0,58
74	Dotations et participations (4)	681 756,00	680 729,49	0,00	0,00	1 026,51
74111	Dotation forfaitaire des communes	302 967,00	302 967,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	295 776,00	295 776,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	52 037,00	52 037,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	293,00	293,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	3 967,00	3 967,05	0,00	0,00	-0,05
7472	Participation régions	3 100,00	3 310,00	0,00	0,00	-210,00
7473	Participation départements	7 500,00	5 872,00	0,00	0,00	1 628,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	26,31	0,00	0,00	-26,31
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	5 600,00	5 965,13	0,00	0,00	-365,13
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	10 516,00	10 516,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	87 100,00	89 283,05	0,00	0,00	-2 183,05
752	Revenus des immeubles	7 100,00	7 077,96	0,00	0,00	22,04
756	Libéralités reçues	0,00	1 510,00	0,00	0,00	-1 510,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	171,60	0,00	0,00	-171,60
7588	Autres produits divers gestion courante	80 000,00	80 523,49	0,00	0,00	-523,49

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes de gestion des services		2 397 841,00	2 392 310,55	0,00	0,00	5 530,45
76	Produits financiers	0,00	42,26	0,00	0,00	-42,26
761	Produits de participations	0,00	37,85	0,00	0,00	-37,85
7688	Autres	0,00	4,41	0,00	0,00	-4,41
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		2 397 841,00	2 392 352,81	0,00	0,00	5 488,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 452 445,61										
1641 Emprunts en euros (total)					3 452 445,61										
00083644379	CRCAM DE LOT ET GARONNE	18/11/2011		15/12/2012	460 000,00	F			5,350	5,350	EUR	A	P	N	A-1
07051650	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	23/10/2010		03/12/2011	200 000,00	F			3,130	3,130	EUR	A	P	N	A-1
07085145	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	02/07/2014		07/08/2015	143 520,00	F			3,150	3,150	EUR	A	P	N	A-1
098674EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/11/1997		01/09/1999	152 449,02	R	EURIBOR		2,900	2,900	EUR	T	P	N	A-1
151469	CDC	07/09/2023		18/09/2024	300 000,00	F			3,400	3,400	EUR	A	C	N	A-1
238441	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/02/2006		01/04/2007	425 676,59	F			4,040	4,040	EUR	A	P	N	A-1
422421201	CRCAM DE LOT ET GARONNE	01/03/2004		05/05/2005	70 000,00	R			3,950	3,950	EUR	A	P	N	A-1
448655401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	22/06/2005		20/06/2007	460 000,00	V			3,470	3,470	EUR	S	P	N	A-1
5768875	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES 3	29/05/2019		25/07/2020	269 600,00	F			1,150	1,150	EUR	A	P	N	A-1
765294010	CRCAM DE LOT ET GARONNE	27/12/2010		15/09/2011	105 200,00	F			4,120	4,120	EUR	A	P	N	A-1

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
92099240	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES 3	15/04/2013		05/06/2014	250 000,00	F		3,770	3,770	EUR	A	P	N	A-1
95908310	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES 3	30/06/2015		23/07/2016	300 000,00	F		2,130	2,130	EUR	A	P	N	A-1
96430674	CRCAM D AQUITAINE	15/04/2013		21/10/2014	250 000,00	F		4,040	4,040	EUR	A	P	N	A-1
A3307303	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES 3	28/11/2007		05/08/2008	66 000,00	F		4,330	4,330	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					9 272,00									
2020-001	CAF DE LOT ET GARONNE			01/06/2021	9 272,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 452 445,61									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 503 114,53					190 258,65	45 224,40	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 503 114,53					190 258,65	45 224,40	0,00	0,00
00083644379	N	0,00	A-1	310 846,86	13,95	F		5,350	16 290,53	17 501,85	0,00	0,00
07051650	N	0,00	A-1	32 298,31	2,92	F		3,130	15 417,73	1 493,51	0,00	0,00
07085145	N	0,00	A-1	65 509,04	6,59	F		3,150	9 781,34	2 371,65	0,00	0,00
098674EUR	N	0,00	A-1	4 226,36	0,65	R	EURIBOR	4,010	8 278,55	293,22	0,00	0,00
151469	N	0,00	A-1	300 000,00	25,00	F		3,400	0,00	0,00	0,00	0,00
238441	N	0,00	A-1	86 308,85	3,24	F		4,040	26 827,82	4 605,25	0,00	0,00
422421201	N	0,00	A-1	4 382,53	1,33	R		1,150	4 332,69	100,23	0,00	0,00
448655401	N	0,00	A-1	82 147,92	3,46	V		0,350	27 191,71	358,91	0,00	0,00
5768875	N	0,00	A-1	202 165,53	11,56	F		1,150	17 148,86	2 522,12	0,00	0,00
765294010	N	0,00	A-1	46 131,57	7,70	F		4,120	5 589,19	2 130,90	0,00	0,00
92099240	N	0,00	A-1	99 136,91	5,42	F		3,770	17 719,67	4 405,49	0,00	0,00
95908310	N	0,00	A-1	151 819,67	7,56	F		2,130	19 917,32	3 658,00	0,00	0,00
96430674	N	0,00	A-1	100 267,94	5,80	F		4,040	17 779,11	4 769,10	0,00	0,00
A3307303	N	0,00	A-1	17 873,04	4,59	F		4,330	3 984,13	1 014,17	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		2 318,00					2 318,00	0,00	0,00	0,00
2020-001	N	0,00	A-1	2 318,00	1,42	F		0,000	2 318,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 503 114,53					190 258,65	45 224,40	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 505 432,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 600,00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	études non suivies de travaux	5	31/12/2015
L	subventions d'équipement	5	31/12/2015

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
créances douteuses	07/09/2023	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		0,00	1 000,00	0,00	1 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	560 649,00	430 765,52	26 261,97
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					476 604,00	365 652,37										5 163,40	16 821,75	
CILIOPEE HABITAT	2016	P	travaux résidence du Mas	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS COMPENSATION SF	476 604,00	365 652,37	18,83	A	C	LIVA	1,350	C	LIVA	1,350	F-6	EUR	5 163,40	16 821,75
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					84 045,00	44 907,97										893,39	3 383,43	
Sa Ciliopee Habitat	2009	P	La Réhabilitation de 20 Logements Collectifs de la Maison Relais "Le Foulon".	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS COMPENSATION SF	84 045,00	44 907,97	11,16	A	R	LIVA	3,100	R	LIVA	1,850	A-1	EUR	893,39	3 383,43
TOTAL GENERAL					560 649,00	410 560,34										6 056,79	20 205,18	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	26 261,97
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	237 801,05
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	264 063,02
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 392 352,81
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	11,04

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	199 350,52	
Personnes de droit privé	24 980,00	
Associations	24 380,00	
AAGE PERSONNEL COMMUNAL MONSEMPRON LIBOS	400,00	subvention
ADOT 47	50,00	subvention
AFM Téléthon	100,00	subvention
AFSEP SCLEROSES EN PLAQUES	50,00	subvention
ALLIANCE 47	100,00	subvention
AMICALE BOULISTE MONSEMPRON	250,00	subvention
AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES	100,00	subvention
AMICALE LAIQUE MONSEMPRON-LIBOS	400,00	subvention
ANACR DE FUMEL MONSEMPRON	120,00	subvention
ANCIENS ALGERIE F N A C A	80,00	subvention
ANCIENS MARINS FUMEL LIBOS	100,00	subvention
AS GYM FUMEL	200,00	subvention
Asso 4 CANTONS - RADIO 4	100,00	subvention
Asso ALARME	100,00	subvention
Asso BASKET CUZORN FUMEL LIBOS	1 500,00	subvention association
Asso BURGHAUSEN jumelage	500,00	subvention
Asso CLIMATOLOGIQUE MOYENNE GARONNE	50,00	subvention
Asso SPORT COLLEGE LIBOS	100,00	subvention
Asso des parents d'élèves écoles Monsempron-Libos	500,00	subvention
BOXING CLUB FUMEL MONSEMPRON LIBOS	2 000,00	subvention
CANCER ENTRAIDE ET VOUS	100,00	subvention
CLUB DE L AMITIE DE LIBOS	100,00	subvention
CLUB La TUKO	50,00	subvention
CLUB NAUTIQUE LIBOS FUMEL	500,00	subvention
COLLECTIF DEFENSE S N C F	100,00	subvention
COMITE DES FÊTES DE MONSEMPRON LIBOS	6 000,00	subvention
CONVERGENCE	100,00	subvention
COOP SCOLAIRE ECOLE MOULIN	1 000,00	subvention
DONNEURS SANG MONSEMPRON LIBOS	250,00	subvention
FOOTBALL CLUB FUMEL LIBOS	500,00	subvention
FOYER SOCIO EDUCATIF Monsempron-Libos	80,00	subvention
GEM la sauce du lien	150,00	subvention
IMAGE ET SON EN FUMELOIS	100,00	subvention
JUDO CLUB FUMEL-LIBOS	100,00	subvention
L'OUTIL EN MAIN DU FUMELOIS	100,00	subvention
LA PREVENTION ROUTIERE	50,00	subvention
LES AMIS DE LA REGION DE RIVNE	600,00	subvention
LES AMIS DU PRIEURE DE MONSEMPRON	500,00	subvention
LES RESTAURANTS DU COEUR	400,00	subvention

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LIGUE CONTRE LE CANCER	50,00	subvention
MAISON DES FEMMES	250,00	subvention
PAYS HISTOIRE ET PATRIMOINE	200,00	subvention
PÊCHE PISCICULTURE AAPPMA	100,00	subvention
SAINT VINCENT DE PAUL DE FUMEL	100,00	subvention
SECOURS CATHOLIQUE	100,00	subvention
SECOURS POPULAIRE Monsempron Libos	1 500,00	subvention
SOS Surendettement	150,00	subvention
STE CHASSE Monsempron Libos Condezaygues	200,00	subvention
UNION SPORTIVE VALLEE DU LOT	4 000,00	subvention
VTT CLUB DES ROCHERS	150,00	subvention
Entreprises	600,00	
Asso VEGA BAJA jumelage	600,00	subvention
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	174 370,52	
Etat	1 200,00	
OCCE Ecole Maternelle de Monsempron	1 200,00	subvention
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	173 170,52	
CC FUMEL VALLEE DU LOT	5 529,82	Participation
CCAS DE MONSEMPRON-LIBOS	40 002,00	PARTICIPATION
CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONNE	2 772,90	Contribution
SDIS de Lot et Garonne	72 620,82	Participation
TERRITOIRE D ENERGIE	52 244,98	contribution
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	1,00	5,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,50	3,00	15,50	0,00	1,50	1,50
ADJOINT TECHNIQUE	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00	2,00	5,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent du service technique		1,50	0,00	1,50	0,00	1,50	1,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS - Principal - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		17,50	7,00	24,50	0,00	1,50	1,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent du service technique		TECH	378	0,00	A	
REDACTEUR	B	ADM	431	0,00	A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
TE47		CONTRIBUTION	0,00
FUMEL VALLE DU LOT		CONTRIBUTION	0,00
SIVU CHENIL DEPARTEMENTAL		CONTRIBUTION	0,00
Autres organismes de regroupement			
CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONNE		CONTRIBUTION	0,00
TERRITOIRE D ENERGIE		CONTRIBUTION	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			952 330,10	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			952 330,10	0,00	
28/12/2022	travaux place Centrale et place du marché	1032	1 440,00	0,00	0
28/12/2022	travaux rue Pont Neuf - étude faisabilité	1031	936,00	0,00	0
04/01/2023	création WC publics place centrale et place Mairie	1036	510,00	0,00	0
04/01/2023	création WC publics place centrale et place Mairie	1036	711,60	0,00	0
04/01/2023	travaux réseau vidéosurveillance	1022	3 142,20	0,00	0
06/01/2023	création WC publics place centrale et place Mairie	1036	7 724,70	0,00	0
09/01/2023	travaux réseau vidéosurveillance	1022	6 817,80	0,00	0
16/01/2023	création WC publics place centrale et place Mairie	1036	8 679,96	0,00	0
16/01/2023	création WC publics place centrale et place Mairie	1036	64 404,00	0,00	0
23/01/2023	travaux énergétique mairie	1037	1 560,00	0,00	0
24/01/2023	amélioration bâtiment école Jasmin	1038	1 574,40	0,00	0
31/01/2023	travaux réseau vidéosurveillance	1022	16 200,60	0,00	0
20/02/2023	aménagement cale de Libos	1035	27 888,48	0,00	0
20/02/2023	construction boulodrome	1015	5 400,00	0,00	0
22/02/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	2 823,24	0,00	0
23/02/2023	travaux de voirie 2023-2024	1040	6 964,80	0,00	15
24/02/2023	signalétique voirie	1006	1 099,01	0,00	0
28/02/2023	création WC publics place centrale et place Mairie	1036	868,80	0,00	0
28/02/2023	travaux de voirie 2023-2024	1040	3 540,00	0,00	15
06/03/2023	matériel informatique mairie	1041	364,80	0,00	0
14/03/2023	lave-linge pour école maternelle - bâtiment Jasmin	1042	561,00	0,00	0
14/03/2023	rénovation énergétique Mairie	1043	1 425,72	0,00	0
17/03/2023	Branchement électrique place de la Pergola	1044	6 987,20	0,00	0
23/03/2023	construction boulodrome	1015	5 031,00	0,00	0
12/04/2023	construction boulodrome	1015	28 446,80	0,00	0
12/04/2023	construction boulodrome	1015	16 000,00	0,00	0
13/04/2023	construction boulodrome	1015	636,00	0,00	0
24/04/2023	appel de fonds cession partie parcelle AK 151	1045	0,00	0,00	0
24/04/2023	salle de la Pergola	1046	11 596,80	0,00	0
25/04/2023	appel de fonds cession partie parcelle AK 151	1045	9 431,35	0,00	0
04/05/2023	acquisition parcelles AK23-131-133-137-139	1047	13 000,00	0,00	0
04/05/2023	débroussailluse ECHO SRM2621TESL	1048	340,00	0,00	0
17/05/2023	construction boulodrome	1015	25 004,40	0,00	0
17/05/2023	construction boulodrome	1015	4 104,00	0,00	0
22/05/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	0,00	0,00	0
22/05/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	0,00	0,00	0
22/05/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	0,00	0,00	0
22/05/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	0,00	0,00	0
24/05/2023	100 chaises pour salle de la Pergola	1013	4 613,40	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
24/05/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	1 360,00	0,00	0
25/05/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	3 440,03	0,00	0
25/05/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	9 284,54	0,00	0
25/05/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	6 084,00	0,00	0
25/05/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	2 796,12	0,00	0
05/06/2023	construction boulodrome	1015	0,00	0,00	0
05/06/2023	construction boulodrome	1015	8 743,68	0,00	0
06/06/2023	pots mobilier urbain halle	1021	1 909,39	0,00	0
06/06/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	599,86	0,00	0
09/06/2023	travaux de voirie 2023-2024	1040	2 412,00	0,00	15
12/06/2023	construction boulodrome	1015	28 603,91	0,00	0
12/06/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	14 000,00	0,00	0
13/06/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	864,00	0,00	0
14/06/2023	travaux de voirie 2023-2024	1040	5 051,99	0,00	15
16/06/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	432,00	0,00	0
23/06/2023	arbres fruitiers pour jardins du Prieuré	1049	399,96	0,00	0
26/06/2023	acquisition parcelles AK23-131-133-137-139	1047	1 161,10	0,00	0
26/06/2023	construction boulodrome	1015	696,00	0,00	0
30/06/2023	Acquisition Illuminations de Noël	887	957,00	0,00	0
30/06/2023	Acquisition Illuminations de Noël	887	1 707,60	0,00	0
10/07/2023	Ordinateur de Bureau Dell SFF - poste RH	1051	1 407,60	0,00	0
10/07/2023	réfection fontaine place centrale	1050	4 801,18	0,00	0
31/07/2023	éclairage led Prieuré	1053	1 204,20	0,00	0
31/07/2023	perceuse BOSCH services techniques	1052	350,86	0,00	0
31/07/2023	travaux de voirie 2023-2024	1040	15 520,08	0,00	15
01/08/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	23 500,00	0,00	0
02/08/2023	construction boulodrome	1015	7 079,34	0,00	0
07/08/2023	construction boulodrome	1015	27 832,74	0,00	0
08/08/2023	signalétique voirie	1006	1 365,88	0,00	0
09/08/2023	construction boulodrome	1015	18 468,60	0,00	0
09/08/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	15 169,68	0,00	0
10/08/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	9 217,75	0,00	0
10/08/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	324,00	0,00	0
10/08/2023	signalétique voirie	1006	20,00	0,00	0
18/08/2023	travaux énergétique mairie	1037	1 680,00	0,00	0
22/08/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	1 266,00	0,00	0
25/08/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	5 414,40	0,00	0
25/08/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	35 611,20	0,00	0
06/09/2023	ordinateur direction école maternelle -	1054	865,20	0,00	0
06/09/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	0,00	0,00	0
11/09/2023	construction boulodrome	1015	10 360,66	0,00	0
12/09/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	0,00	0,00	0
12/09/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	16 677,31	0,00	0
13/09/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	324,00	0,00	0
13/09/2023	travaux de voirie 2023-2024	1040	14 232,00	0,00	15
15/09/2023	travaux de voirie 2023-2024	1040	7 543,20	0,00	15
18/09/2023	Matériel et outillage technique - débrousailluse	1055	570,00	0,00	0
20/09/2023	ordinateur direction école Moulin	1056	865,20	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
21/09/2023	construction boulodrome	1015	17 057,76	0,00	0
21/09/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	62 618,76	0,00	0
29/09/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	45 283,96	0,00	0
02/10/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	1 123,20	0,00	0
02/10/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	216,00	0,00	0
02/10/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	46 711,20	0,00	0
02/10/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	5 414,40	0,00	0
05/10/2023	construction boulodrome	1015	2 319,94	0,00	0
06/10/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	14 766,98	0,00	0
09/10/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	324,00	0,00	0
18/10/2023	trançonneuse élagueuse SARP 28.5 CC	1057	209,00	0,00	0
20/10/2023	travaux de voirie 2023-2024	1040	1 620,00	0,00	15
24/10/2023	construction boulodrome	1015	444,00	0,00	0
24/10/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	905,76	0,00	0
06/11/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	1 944,00	0,00	0
06/11/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	3 408,00	0,00	0
06/11/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	9 500,21	0,00	0
06/11/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	4 738,80	0,00	0
06/11/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	1 842,24	0,00	0
06/11/2023	travaux de voirie 2022	1005	949,87	0,00	0
07/11/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	9 715,20	0,00	0
07/11/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	774,00	0,00	0
15/11/2023	meublier périscolaire école Jean Moulin	1058	416,51	0,00	0
15/11/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	324,00	0,00	0
17/11/2023	travaux de voirie 2023-2024	1040	9 408,00	0,00	15
20/11/2023	travaux de voirie 2023-2024	1040	10 104,00	0,00	15
22/11/2023	meublier périscolaire école Jean Moulin	1058	486,72	0,00	0
22/11/2023	meublier périscolaire école Jean Moulin	1058	234,34	0,00	0
22/11/2023	signalétique voirie	1006	361,08	0,00	0
23/11/2023	construction boulodrome	1015	4 932,57	0,00	0
23/11/2023	construction boulodrome	1015	0,00	0,00	0
28/11/2023	construction boulodrome	1015	897,73	0,00	0
30/11/2023	construction boulodrome	1015	2 219,06	0,00	0
01/12/2023	signalétique voirie	1006	229,15	0,00	0
04/12/2023	construction boulodrome	1015	5 056,67	0,00	0
04/12/2023	construction boulodrome	1015	1 584,00	0,00	0
04/12/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	7 560,00	0,00	0
05/12/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	7 041,78	0,00	0
06/12/2023	travaux énergétique mairie	1037	637,40	0,00	0
07/12/2023	travaux énergétique mairie	1037	6 048,00	0,00	0
07/12/2023	travaux énergétique mairie	1037	2 112,00	0,00	0
07/12/2023	travaux énergétique mairie	1037	1 848,00	0,00	0
08/12/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	22 296,06	0,00	0
08/12/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	4 328,40	0,00	0
08/12/2023	rénovation énergétique école Moulin	1039	8 183,40	0,00	0
09/12/2023	meublier périscolaire école Jean Moulin	1058	1 623,77	0,00	0
09/12/2023	travaux de voirie 2023-2024	1040	10 236,00	0,00	15
21/12/2023	travaux pilot ex-quincaillerie	914a	6 600,00	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
21/12/2023	voirie	285a	4 589,82	0,00	0
01/02/2024	voirie	285a	-917,96	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		190 292,00	I 190 258,65
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		190 292,00	190 258,65
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	190 292,00	190 258,65
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	190 258,65	709 234,00	389 523,25	1 289 015,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		857 107,00	III 98 463,71
Ressources propres externes de l'année (a)		98 745,00	98 463,71
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	93 284,00	93 284,71
10226	Taxe d'aménagement (2)	5 461,00	5 179,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		758 362,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	758 362,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	98 463,71	349 521,00	0,00	584 025,25	1 032 009,96

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 289 015,90
Ressources propres disponibles	IV 1 032 009,96
Solde	V = IV - II (5) -257 005,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

IV

D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 589 914,00	1 534 430,00	709 234,00	346 250,00
RECETTES	2 589 914,00	1 201 614,50	349 521,00	1 038 778,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 813 088,00	1 898 045,73	0,00	915 042,27
RECETTES	2 813 088,00	2 807 599,42	0,00	5 488,58

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 589 914,00	1 534 430,00	709 234,00	346 250,00
RECETTES	2 589 914,00	1 201 614,50	349 521,00	1 038 778,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 813 088,00	1 898 045,73	0,00	915 042,27
RECETTES	2 813 088,00	2 807 599,42	0,00	5 488,58

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 589 914,00	1 534 430,00	709 234,00	346 250,00
RECETTES	2 589 914,00	1 201 614,50	349 521,00	1 038 778,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 813 088,00	1 898 045,73	0,00	915 042,27
RECETTES	2 813 088,00	2 807 599,42	0,00	5 488,58
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	5 403 002,00	3 432 475,73	709 234,00	1 261 292,27
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 403 002,00	4 009 213,92	349 521,00	1 044 267,08

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		2 225 000,00	7,38	54,60 %	0,00	1 214 850,00
TFPNB		35 400,00	7,93	82,66 %	0,00	29 262,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		188 683,00	0,00	16,69 %	0,00	31 941,00
TOTAL		2 449 083,00	16,36			1 276 053,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/04/2024

Présenté par le Premier Adjoint (1),
A Monsempron-Libos, le 15/04/2024

Délibéré par l'assemblée de la commune de Monsempron-Libos (2), réunie en session ordinaire
A Monsempron-Libos, le 17/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante de la commune de Monsempron-Libos (2),(3),

BOUYE Christophe	
CARMEILLE Bernard	
CARON Jean-Charles	
CATHALOT Cindy	
DUBIN Anne	
FAUBEL Catherine	
GERARD Clément	
LABOULY Alain	
LABROUE Cédric	
LAFOZ Michèle	
LARIVIERE Yvette	
MONIQUE Gilles	
ROSEMBAUM Marie-Claire	
SOULAJON Fabienne	
VAYSSIERE Didier	
VERGNES Denis	
VICTOIRE Renée	

Certifié exécutoire par le Premier Adjoint (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/2024, et de la publication le 17/04/2024

A Monsempron-Libos, le 17/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.